

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 8 novembre 2016 à 19 h, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Marie-Hélène St-Georges, MM. Denis Chabot et Antonio Ciarciaglino, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mme Manon Fleury, commissaire-parent.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Sylvain Bruneau, dir. gén. adj., Jean-François Lebeau, dir. gén. adj., Roch-André Malo, dir. serv. org. scol., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Mmes Isabelle Guay, dir. adj. serv. org. scol. et Sylvie Legault, commissaire-parent.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-161108-2923

Il est proposé par M. Denis Chabot

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2016.

Adopté

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-161108-2924

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2016.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-161108-2925

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants :

4. Nomination de gestionnaire – Adoption; (*huis clos*)
5. Nomination de professionnels dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien d'actifs immobiliers » – Adoption;
6. Services alimentaires dans nos établissements :
 - 6.1. Résiliation d'un contrat de service de cantine - école des Pins – Adoption;
 - 6.2. Adjudication d'un contrat de service de cantine - école des Pins – Adoption;
7. Renouvellement des contrats de transport d'élèves en autobus scolaire – Mandat de négociation – Adoption;
8. Optimisation des services de transport scolaire – Addenda à la Convention – Adoption;
10. Varia;

Adopté

**HUIS CLOS
NOMINATION DE GESTIONNAIRE**
Résolution n° CE-161108-2926

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 5.

SÉANCE PUBLIQUE
Résolution n° CE-161108-2927

Il est proposé par M. Denis Chabot

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 10.

**NOMINATION – DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES
FINANCIÈRES**
Résolution n° CE-161108-2928

ATTENDU les dispositions de la Politique locale de gestion des administrateurs (RH-05);

ATTENDU l'affichage du poste de direction à la Direction du service des ressources financières adressé à l'interne et à l'externe de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE NOMMER madame Chantal Major à une fonction de direction à la Direction du service des ressources financières et de la soumettre à une période de probation d'une année.

Adopté

NOMINATION DE PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA MESURE 50620 « MAINTIEN D'ACTIFS IMMOBILIERS »

Résolution n° CE-161108-2929

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer les travaux suivants dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien d'actifs immobiliers » (résolution n° CC-161025-4547) :

BÂTIMENT	PROJET	Coût estimé du projet (incluant honoraires, imprévus et taxes)
des Mésanges	Réfection de la maçonnerie et remplacement des fenêtres (Mesure 50621)	1 500 000 \$
des Perséides	Resurfaçage de la toiture (Mesure 50621)	333 827 \$
Le Rucher	Réfection de la maçonnerie (Mesure 50626)	190 000 \$
Polyvalente Sainte-Thérèse	Réfection du stationnement et du chemin d'accès (Mesure 50621)	1 950 000 \$
Sainte-Scholastique	Remplacement des portes de périmètres (Mesure 50626)	147 000 \$
Sauvé	Réfection de la maçonnerie (phase 2) (Mesure 50626)	1 390 000 \$
secondaire du Harfang	Réfection de la toiture (Mesure 50625)	1 123 769 \$
secondaire Hubert-Maisonnette	Réfection de la toiture (Mesure 50625)	760 000 \$
Divers établissements (14)	Réfection de la maçonnerie (Mesures 50621-52625-50626)	310 424 \$

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) et le *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) de la Commission scolaire;

ATTENDU que les coûts estimés des honoraires pour les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie seront inférieurs à 100 000 \$;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, le tout sous réserve de l'approbation des projets par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien d'actifs immobiliers » :

BÂTIMENT	PROJET
des Mésanges	Réfection de la maçonnerie et remplacement des fenêtres (Mesure 50621) – Firma d'architecture : L'Écuyer Lefavre architectes s.e.n.c.
des Perséides	Resurfaçage de la toiture (Mesure 50621) – Firma d'architecture : Coursol Miron architectes inc.
Le Rucher	Réfection de la maçonnerie (Mesure 50626) – Firma d'architecture : Bergeron Bouthillier architectes S.E.N.C.

BÂTIMENT	PROJET
Polyvalente Sainte-Thérèse	Réfection du stationnement et du chemin d'accès (Mesure 50621) – Firme d'ingénieur en civil : Cima + S.E.N.C. – Firme d'ingénieur des sols, matériaux et géoenvironnement : Groupe ABS inc.
Sainte-Scholastique	Remplacement des portes de périmètres (Mesure 50626) – Firme d'architecture : Yelle Maillé Legault architectes en consortium
Sauvé	Réfection de la maçonnerie (phase 2) (Mesure 50626) – Firme d'architecture : Yves Woodrough Architectes inc.
secondaire du Harfang	Réfection de la toiture (Mesure 50625) – Firme d'architecture : Bellemare & Gilbert, architectes inc.
secondaire Hubert-Maisonneuve	Réfection de la toiture (Mesure 50625) – Firme d'architecture : Laurence Hettel, arch. et Larry O'Shaughness, arch., architectes en consortium
Divers établissements (14)	Réfection de la maçonnerie (Mesures 50621-52625-50626) – Firme d'architecture : TLA Architectes Associés

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit contrat ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer les bons de commande initiant le processus.

Adopté

RÉSILIATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE DES PINS

Résolution n° CE-161108-2930

ATTENDU le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjudgé au concessionnaire « Aux délices de Mariève » afin de desservir l'école des Pins pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2017 (rés. n° CE-140610-2701);

ATTENDU la requête du concessionnaire « Aux délices de Mariève » de mettre fin au contrat de service de cantine actuellement en vigueur à l'école des Pins;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RÉSILIER le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjudgé au concessionnaire « Aux délices de Mariève » pour l'école des Pins;

DE RESCINDER partiellement la résolution n° CE-140610-2701.

Adopté

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE DES PINS

Résolution n° CE-161108-2931

ATTENDU la requête du concessionnaire « Aux délices de Mariève » de mettre fin au contrat de service de cantine à l'école des Pins;

ATTENDU la résiliation du contrat de service de cantine avec le concessionnaire « Aux délices de Mariève » à l'école des Pins (rés. n° CE-161108-2930);

ATTENDU la Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif (RM-10);

ATTENDU les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

ATTENDU la recommandation de la direction de l'école des Pins;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'ADJUGER un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire Marie-Josée Lemay, afin de desservir l'école des Pins jusqu'au 30 juin 2017;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE TRANSPORT D'ÉLÈVES EN AUTOBUS SCOLAIRE – MANDAT DE NÉGOCIATION

Résolution n° CE-161108-2932

ATTENDU la satisfaction des services rendus à ce jour par les transporteurs scolaires actuels;

ATTENDU les besoins de la clientèle en matière de transport scolaire;

ATTENDU l'obligation de respecter l'équilibre de l'enveloppe budgétaire consentie au transport scolaire;

ATTENDU l'échéance au 30 juin 2017 des 198 contrats de transport en autobus scolaire;

ATTENDU les dispositions du *Règlement sur le transport des élèves* concernant le processus d'octroi des contrats;

ATTENDU que la Commission scolaire doit planifier sa prochaine année scolaire et les suivantes;

ATTENDU le pouvoir du comité exécutif de conclure les contrats de transport scolaire avec un transporteur, tel que prévu au *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) de la CSSMI;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de transport;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Denis Chabot

D'AUTORISER la Direction générale à entreprendre le processus d'octroi des contrats des véhicules 12 rangées en favorisant la négociation de gré à gré avec les firmes de transport d'élèves en autobus scolaire actuelles;

DE DEMANDER à la Direction générale de faire rapport au comité exécutif.

Adopté

OPTIMISATION DES SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE – ADDENDA À LA CONVENTION

Résolution n° CE-161108-2933

ATTENDU l'adjudication par le comité exécutif d'un contrat de services visant à procéder à l'optimisation des opérations reliées à l'organisation du transport scolaire à Courval Scheduling inc. (ci-après « C-Sched ») en vertu de la résolution n° CE-160412-2868;

ATTENDU la convention de services conclue le 2 mai 2016 entre la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles et C-Sched, avec prise d'effet le 2 mai 2016, relativement à l'optimisation du transport scolaire (ci-après la « Convention »);

ATTENDU l'interruption des travaux prévus à la Convention due à une situation hors du contrôle de C-Sched, lors de l'étape 3.4 de la Description des Services, soit la Calibration & Génération de la matrice HLP avec HASTUS-Géo;

ATTENDU que les parties souhaitent continuer à collaborer afin de réaliser l'ensemble des tâches prévues;

ATTENDU qu'il y a lieu de conclure un addenda à la Convention;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de transport;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'APPROUVER l'addenda à la Convention à intervenir entre la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles et Courval Scheduling inc., visant à procéder à l'optimisation des opérations reliées à l'organisation du transport scolaire;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer l'Addenda, ainsi que tout document devant donner effet aux présentes;

DE VERSER l'Addenda à la Convention au répertoire des présentes sous la cote 280.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-161108-2934

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 40.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général